

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Séance du mardi 18 février 2025

2025 - 012

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au Conseil Municipal : **23**
- En exercice : **23**
- Qui ont pris part à la délibération : **22**

Date de la convocation : 11/02/2025

Date d'affichage : 11/02/2025

*L'an Deux Mil Vingt Cinq le mardi 18 février à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de **M. Henri BEDAT, Maire,***

Présents : MM. et Mmes BEDAT, VILATON, BEZIAT-RICARD, FOURNET, CAZENAVE, LABAT, BIARNES, SEIRACQ, HOURQUET, DARRACQ, CONSTANTIN, GATUINGT, MARIMPOUY, COLY, LARROQUE, LABUXIERE.

Excusés et procurations :

M. ETIENNE a donné procuration à M. VILATON

Mme EDE a donné procuration à Mme BEZIAT-RICARD

Mme LAGRASSE a donné procuration à M. DARRACQ

Mme WLUSEK a donné procuration à Mme HOURQUET

Mme MESPLEDE a donné procuration à M. BEDAT

M. DEHEZ a donné procuration à M. LABAT

Excusés :

M. LAHONTAN

Secrétaire de séance : M. Pascal VILATON

OBJET :

**TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DU FOYER
LOT n°04 – MENUISERIES INTERIEURES
ENTREPRISE DELMON - AVENANT N°01**

CONSIDERANT l'appel d'offre et la mise en concurrence des entreprises pour la rénovation énergétique du foyer,

CONSIDERANT que le bordereau de prix unitaire présenté par l'entreprise lauréate DELMON ne comportait pas « le bloc porte côté sanitaires » dans le montant total retenu lors de l'analyse pour l'attribution du marché,

CONSIDERANT les dispositions de l'article L.2194-1 du code de la commande publique « CCP » qui précise « qu'un marché peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence dans les conditions prévues par voie réglementaire » lorsqu'un des six cas de modification prévus est justifié,

CONSIDERANT que le cas n°02 des dispositions peut être avancé comme justification dans le sens où « des travaux, fournitures ou services supplémentaires sont devenus nécessaires »,



CONSIDERANT les explications et justifications explicitées supra,

OUI M. le Maire sur la nécessité de procéder à une modification sur le chantier de la rénovation énergétique du foyer.

**Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A L'UNANIMITE**

AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant n°01 au lot n°04 « menuiseries intérieures » avec l'entreprise DELMON pour un montant de :

+ 1 062.00 € TTC

DIT que le montant du marché pour ce lot est porté à **35 244.30 € TTC**

Montant initial du marché : **34 182.30 € TTC**

Fait et délibéré en séance du Conseil Municipal

Pour copie conforme

Suivent les signatures

Fait à Saint Vincent de Paul, le **19 février 2025**

Le Maire,

Henri BEDAT



VOTE :

Pour	22
Contre	00
Abstention	00

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Identifiant unique : 040 – 214002834 – 20250218 – DE2025012

et publication ou notification le

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau (sur place ou par courrier Villa Noulbos, 50, cours Lyautey 64000 PAU CEDEX, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr>).



MENUISERIE DELMON

Zone Artisanale du Basta
215, route de Basta
40990 ST VINCENT DE PAUL

Tél. : 05 58 89 97 43

Fax : 05 58 55 90 35

E-mail : delmon.menuiserie@orange.fr

Envoyé en préfecture le 21/02/2025

Reçu en préfecture le 21/02/2025

Publié le

ID : 040-214002834-20250218-DE2025012-DE2025



DEVIS N° 07063

21/02/2025

Code Client : LEM002

Tél. : 05 58 89 91 55/

Fax :

E-mail : dylan.queiroga@bureauveritas.com

MAIRIE DE SAINT VINCENT DE PAUL

73 RUE POUY

40990 ST VINCENT DE PAUL

Votre contact : Joachim NOGUEIRA - 05.58.89.97.43

Délai : 5-7 semaines selon délais fournisseurs

Adresse du chantier : MAIRIE DE SAINT VINCENT DE PAUL - 73 RUE POUY - - 40990 ST VINCENT DE PAUL

Réf. : Porte séparation

Désignation	Qté	Pu HT	Total HT	TVA
Bloc porte âme pleine Tiercée 1200 x 2430 <i>Ouvrant principal Droite poussant 830 x 2040+ semi fixe 300 x 2040</i> <i>Imposte de 340 x 1200</i>	1	885.00	885.00	1
<i>Envoyé par mail</i>				

Règlement : 30% à la commande, le solde à réception de facture

Acompte demandé : 318.60 €

Total TVA 1 (20%) = 177.00 €

Total TVA 2 (10%) = 0.00 €

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposés par la loi, sera répercutée sur ces prix.

Total TVA 3 (5.5%) = 0.00 €

Total TVA 4 (0%) = 0.00 €

Images et photos non contractuelles - ce devis est valable 1 mois

Total HT : 885.00 €

Total TVA : 177.00 €

Total TTC : 1 062.00 €

Bon pour accord

Fait à : St Vincent de Paul

le : 20/02/25

Signature client :

Le Maire,
H. BEDAT



MENUISERIE DELMON - Zone Artisanale du Basta 215, route de Basta - 40990 ST VINCENT DE PAUL -

Tél. : 05 58 89 97 43 - Fax : 05 58 55 90 35 - E-mail : delmon.menuiserie@orange.fr -

S.A.S. au capital de 15500 Euros - 390 529 774 00023 - APE 4332 A - TVA FR 54 390 529 774

Assurance décennale obligatoire souscrite auprès de MAAF Assurances - Chauray - 79036 NIORT cedex 9 sous le n° 040105314J-MPB-002





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE SAINT VINCENT DE PAUL

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SAS MENUISERIE DELMON
ZA DE BASTA
215 ROUTE DE BASTA
40 990 SAINT VINCENT DE PAUL

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

La rénovation du foyer rural à Saint Vincent de Paul
Lot 04 – Menuiseries intérieures

■ **Date de la notification du marché public :**04/06/2024.....

■ **Durée d'exécution du marché public :**mois ou120..... jours.

■ **Montant initial du marché public :**

- **Taux de la TVA :**20%.....
- **Montant HT :**28 485,25 € HT.....
- **Montant TTC :**34 182,30 € TTC.....

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

**D - Objet de l'avenant**

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Les travaux supplémentaires suivants sont nécessaires au projet pour l'accessibilité et le respect des consignes de sécurité incendie.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :20%.....
- Montant HT :885,00 € HT.....
- Montant TTC :1 062,00 € TTC.....
- % d'écart introduit par l'avenant :3,11 %.....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :20%.....
- Montant HT :29 370,25 € HT.....
- Montant TTC :35 244,30 € HT.....



E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. TOURNON Jean Gérant	St Vincent Paul 30/01/2025	MENUISERIE DELMON 215 Route du BASTA ZA BASTA 40990 St VINCENT DE PAUL Tél : 05.58.89.97.43 - FR 64 390 529 774 Siret : 390 529 774 00023 - APE 4332A

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ST VINCENT DE PAUL , le 20 FÉV. 2025

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)





G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)